



BULLETIN TRIMESTRIEL- Octobre- Novembre- Décembre 2025

Membres, du Comité de Direction Régionale du Forum IGAD/Société civile,**Organisation dotée d'un statut d'observateur auprès du COMESA****Membre du réseau Euro-méditerranéen de la Solidarité****Membre du réseau Initiatives Climat France****O.N.G ◆ ORGANISATION FONDÉE EN 1992 - 2025 / 33 années au service de la Solidarité**

LA COP30 N'AURA PAS MARQUÉ L'HISTOIRE

Une petite délégation du réseau Initiatives Climat, dont Bender Djedid est membre, a participé à la COP30 de Belém, au Brésil. Voici un bilan synthétique de cette COP qui n'aura pas marqué l'histoire... Bien loin des espoirs du président de la COP et du président brésilien.

La COP30 s'est achevée à Belém le samedi 22 novembre 2025. L'accord signé par les 194 pays présents appelle à un triplement des financements dédiés aux mesures d'adaptation climatique dans les Etats les plus vulnérables d'ici 2035. Cependant, jusqu'à ce jour, 70% des fonds dédiés aux pays pauvres pour l'atténuation ou l'adaptation sont en réalité des prêts. Et les taux consentis sont de 15 à 25%. Cela a comme conséquence d'accroître la dette de pays qui sont déjà très endettés.

Par ailleurs, aucun engagement n'a été obtenu à propos de la sortie progressive des énergies fossiles ; rien non plus sur l'arrêt de la déforestation. Ces deux questions devraient être traitées lors de négociations en juin 2026, ce qui faciliterait (peut-être !) les négociations lors de la COP31, laquelle doit finalement se tenir en Turquie (et non en Australie, comme prévu initialement).

Les grands pays émergents, dont l'Inde, l'Arabie Saoudite et la Russie, ont œuvré pour que la sortie des énergies fossiles ne figure pas dans l'accord final. L'Union européenne, quant à elle, a réclamé des avancées sur cette



question : mais reconnaissions que cela lui était facile, contrairement aux pays grands producteurs d'hydrocarbures. En revanche, cette même U.E. a refusé d'accroître sensiblement sa contribution pour le financement.

Sur les thèmes des énergies fossiles et de la transition énergétique, le président de la COP30, André Corrêa do Lago, a proposé la mise en place d'initiatives volontaires (hors du cadre des Nations unies) pour l'élaboration de feuilles de route.

Restent de nombreux problèmes qui n'ont pas trouvé de solutions : le financement de l'adaptation à grande échelle, la définition d'indicateurs qui permettent d'évaluer les progrès réalisés et la question des moyens pour limiter le réchauffement à 1,5°C sans renoncer définitivement aux énergies fossiles. Chaque pays s'est bloqué sur ses intérêts à très court terme, comme si tous les pays du monde n'étaient pas tous embarqués sur le même bateau des bouleversements climatiques.

Toutefois, il faut reconnaître un point d'avancée remarquable, qui figure dans la déclaration finale, c'est celui de la nécessité d'une « transition juste ». Ce point émane d'une demande appuyée d'ONG, de syndicats et de populations vulnérables ; il s'agit de la reconnaissance de droits aux populations autochtones, aux femmes et aux travailleurs. Ainsi, de nombreuses ONG considèrent que le plus grand succès de la COP30 consiste en cette mention de « transition juste » dans le texte final. Par exemple, la Fédération Internationale pour les Droits Humains (ONG internationale de défense des droits humains, qui regroupe 192 organisations de défense des droits humains dans 117 pays) considère que la COP30 a réalisé une « *avancée décisive en matière de droits humains et transition juste* » par l'adoption du Mécanisme d'action dans le programme de travail sur la transition juste puisqu'il s'agit de procéder à

une transition qui protège les droits humains et l'environnement. Il s'agit d'un progrès en faveur d'une plus grande justice sociale ; Joaquín Nieto, vice-président de la FIDH appuie : « *Le texte sur la transition juste est une première victoire pour les droits humains et la planète. Une transition qui ne place pas les droits à son cœur ne fera que reproduire le statu quo au lieu de donner aux communautés les moyens d'avancer vers un avenir sans énergies fossiles. Les gouvernements doivent désormais prendre les dernières mesures nécessaires pour officialiser le Mécanisme d'ici la prochaine COP, et veiller à ce que ce processus soit guidé par les voix et les solutions formulées par la société civile, les travailleurs, les communautés de première ligne et les Peuples Autochtones* ».

En effet, le texte de la COP30 reconnaît le droit au travail, à la santé, à l'éducation, à la sécurité sociale pour tous, dans tous les pays, et notamment pour les plus vulnérables.

Ce mécanisme pour une « transition juste », qui avait été vivement demandé par les ONG et par les syndicats, devra amener à une réflexion sur les évolutions à engager dans le système économique et social pour assurer un financement équitable de la transition et permettre que des travailleurs ne soient pas les laissés-pour-compte.

OXFAM considère que « *le mécanisme d'action proposé à Belém constitue un signal positif : il place les droits des travailleurs et la justice sociale au cœur de la sortie des énergies fossiles. Mais sans financement des pays riches, la transition énergétique juste risque de rester bloquée dans de nombreux pays* ».

Reconnaissons au moins cette avancée permise par la COP30.

CONGRES DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Lille célèbre les 80 ans du Secours populaire français lors de l'ouverture de sa 40e manifestation

Lille a vibré au rythme de la solidarité lors de l'ouverture de la 40e manifestation du Secours populaire français (SPF) au Grand Palais de Lille, un événement d'autant plus symbolique qu'il marque les 80 ans d'engagement continu de l'association, de 1945 à 2025. Pour l'occasion, les participantes et participants ont été accueillis en grande pompe, dans une ambiance chaleureuse qui reflète l'esprit du mouvement.

La cérémonie a donné lieu à une série de discours percutants, tous unis autour du slogan : « La solidarité au cœur de l'action : faire grandir la solidarité internationale ».

Les oratrices et orateurs ont rappelé l'importance de renforcer les initiatives solidaires face aux crises sociales, économiques et humanitaires qui touchent de nombreuses populations, en France comme à l'étranger.

Un éclairage particulier a été porté sur les quatre axes prioritaires qui guideront les actions du SPF dans les années à venir. Ces orientations stratégiques visent à consolider les missions historiques de l'association, à développer l'international, à renforcer l'accès aux droits fondamentaux et à répondre plus efficacement aux nouvelles formes de précarité — autant de directions essentielles pour continuer à « faire grandir la solidarité ».

La séance s'est poursuivie avec la présentation du rapport moral et financier, moment clé permettant de dresser le bilan des actions menées et d'exposer les perspectives futures. Ce rapport met en avant le travail remarquable réalisé grâce à la mobilisation



des bénévoles, partenaires et donateurs qui, jour après jour, contribuent à la vitalité du mouvement. En célébrant ses 80 ans, le Secours populaire français réaffirme avec force son engagement : défendre la solidarité partout, pour toutes et tous, et poursuivre la construction d'un avenir plus juste.

Congrès du S.P.F: une deuxième journée marquée par des ateliers stratégiques

La deuxième journée du congrès a pris des allures de laboratoire d'idées. Réunis autour de quatre axes de réflexion — « Associer », « Agir en toute indépendance », « Mobiliser le plus grand nombre » et « Donner du sens à nos pratiques » — les participants ont multiplié les échanges dans le cadre d'ateliers de brainstorming destinés à repenser l'action collective.

Organisation dotée d'un statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies

Au cœur de cette séquence, j'ai dressé un panorama précis de la situation géopolitique dans une sous-région instable de la Corne de l'Afrique. Mon analyse, centrée sur les enjeux de l'aide alimentaire dans un contexte marqué par les tensions et les déplacements de population, a retenu l'attention de l'ensemble des participants.

Les besoins humanitaires restent considérables et évoluent au rythme des crises, appelant à une mobilisation durable.

Tout au long de la journée, les discussions ont été nourries et souvent passionnées. Les ateliers ont permis de dégager plusieurs pistes d'action, notamment en matière de participation citoyenne, d'indépendance opérationnelle et de cohérence des pratiques professionnelles.

Entre réflexions stratégiques et retours d'expérience, cette deuxième journée a confirmé la volonté des participants de renforcer l'impact de leurs engagements,

Clôture en rythme soutenu pour la dernière journée du rassemblement du S.P.F.

La session finale a débuté par la restitution des travaux des ateliers : un vaste ensemble de près de 2 000 propositions, organisées autour de quatre grands axes stratégiques.

La matinée a été marquée par une série de votes

essentiels pour la vie démocratique de l'association :

- adoption du rapport financier,
- validation de la clôture du budget national 2025,
- approbation du budget prévisionnel 2026,
- vote du rapport national,
- vote du rapport du conseil d'administration,
- élection du comité national, et renouvellement du conseil d'administration.

En marge des travaux officiels, un moment fort : la rencontre avec Isabelle Aubret, marraine emblématique de la musique du Secours populaire français, fidèle au mouvement depuis des décennies. Une journée dense, témoignant de la vitalité et de l'engagement du SPF. Bravo !

Dans le cadre des célébrations de son 80^e anniversaire, la troisième journée a mis à l'honneur les partenaires internationaux du Secours populaire français. Une cérémonie de remise de médailles honorifiques a été organisée afin de souligner l'amitié, la coopération et le respect qui unissent depuis de nombreuses années ces partenaires et notre organisation. Ce moment symbolique a permis de rappeler l'importance de leur engagement et la force des liens qui nous rassemblent.



LE ATELIERS DU CONGRES EN IMAGES



ASSEMBLEE GENERALE D'INITIATIVES CLIMAT

Le Secrétaire Général de l'ONG Bender Djedid a eu l'honneur de participer, à l'Assemblée Générale d'Initiatives Climat qui s'est tenue à Poitiers, en France, dans le cadre du développement durable.

Cet événement a réuni des représentants du Maroc, du Brésil, du Cameroun et de la France, autour d'échanges constructifs sur la recherche et la résilience face au changement climatique.

Les travaux ont également porté sur la 7^e Conférence internationale sur l'éducation et la recherche, notamment autour du développement de pyrolyseurs performants destinés à la production de biochar, une solution innovante et durable pour la gestion des sols et la réduction des émissions carbone.



RÉUNION DU PARLEMENT PANAFRICAIN À DJIBOUTI SUR LA LOI TYPE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Comité du Parlement panafricain (PAP) sur l'économie rurale, l'agriculture, l'environnement et les ressources naturelles a tenu une réunion technique à Djibouti les 7 et 8 décembre 2025, consacrée à l'examen de la Loi Type sur le Changement Climatique. L'ONG **BENDER DJEDID** y était représentée par **M. Fahim Neguib** et **M. Faissal Abdoulrahman**.

La rencontre a réuni des parlementaires, des experts de l'Alliance panafricaine pour la justice climatique (PACJA), des représentants du Ministère de l'Environnement, de l'Université de Djibouti, ainsi que des acteurs de la société civile. Elle visait à analyser le document-cadre de la Loi Type, à identifier les lacunes législatives, à définir la structure du texte et à établir une feuille de route pour sa finalisation.

La réunion a été ouverte par **S.E. Dileita Mohamed Dileita**, Président de l'Assemblée nationale de Djibouti, qui a souligné l'urgence d'une action législative face aux impacts du changement climatique. Un discours liminaire de **M. Charles Mwangi** (PACJA) a insisté sur la nécessité



d'instruments juridiques solides, en lien avec les conclusions de la COP30.

Les échanges ont porté sur l'intégration des enjeux transversaux tels que le genre, le financement climatique et la protection des communautés vulnérables, notamment les peuples autochtones, les femmes et les enfants. Les participants ont recommandé de renforcer la participation publique, d'harmoniser la Loi Type avec les législations nationales, de prévoir des sanctions et des incitations

climatiques, ainsi que d'imposer des rapports annuels de performance climatique.

La réunion a réaffirmé le rôle central des parlementaires africains dans la promotion de lois climatiques efficaces et durables. Elle a également exprimé sa gratitude aux autorités djiboutiennes et

au Secrétariat du PAP pour l'organisation de l'événement. Il a été convenu que le cadre politique et juridique sera réexaminé lors de la prochaine réunion prévue au premier trimestre 2026.

UNE REUNION TECHNIQUE PANAFRICAINE SUR LE PROJET DE LOI DES DROITS DE L'HOMME

L'Assemblée nationale de la République de Djibouti, en collaboration avec le Parlement panafricain, a organisé une réunion technique consacrée au projet de loi type sur la mise en œuvre des décisions rendues par les organes africains des droits de l'Homme. Cette rencontre s'est tenue du 10 au 12 décembre 2025 au siège de l'Assemblée nationale.

L'événement a réuni des experts techniques, des législateurs, des universitaires ainsi que des représentants d'organisations de la société civile, parmi lesquels l'Association Bender Djedid, représenté par Mr Fahim Neguib, invitée à prendre part aux travaux.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer l'harmonisation des cadres juridiques nationaux et à promouvoir des politiques coordonnées et efficaces pour répondre aux défis croissants liés à la protection et à la promotion des droits de l'Homme sur le continent africain.

Selon les organisateurs, la rencontre permettra d'examiner les mécanismes juridiques et institutionnels nécessaires pour assurer une meilleure application des décisions des organes africains des droits de l'Homme, tout en favorisant l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les États et les acteurs concernés.

L'expertise et l'engagement des organisations participantes sont considérés comme une valeur ajoutée essentielle pour la réussite de cette initiative stratégique, qui marque une étape importante dans le renforcement de l'État de droit et du respect des droits fondamentaux en Afrique.

